

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
21 juin 2017  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante et onzième session**  
Point 61 de l'ordre du jour  
**Consolidation et pérennisation de la paix**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-douzième année**

**Lettre datée du 16 juin 2017, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Espagne auprès  
de l'Organisation des Nations Unies.**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration des jeunes (voir annexe), adoptée à la Conférence et au Forum sur la jeunesse organisés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Malaga (Espagne) les 25 et 26 mai 2017 dans le cadre de l'application de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) M. Román **Oyarzun**



## **Annexe à la lettre datée du 16 juin 2017 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

### **Déclaration des jeunes adoptée à Malaga**

Nous, jeunes des États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des pays partenaires pour la coopération, réunis à Mollina, dans la province de Malaga, à l'occasion de la Conférence de l'OSCE sur la jeunesse de 2017, sommes convaincus que l'intégration des jeunes aide l'OSCE à atteindre ses buts et objectifs et que les jeunes peuvent aider les États participants à mettre en œuvre les engagements de l'OSCE dans ses trois dimensions, comme l'a reconnu le Conseil ministériel de l'OSCE dans sa Déclaration sur la jeunesse, adoptée à Bâle, et dans sa Déclaration sur la jeunesse et la sécurité, adoptée à Belgrade.

À l'issue de nos débats, nous avons formulé des recommandations dans les domaines suivants :

- a) Les jeunes, la paix et la sécurité;
- b) Les jeunes et les médias sociaux : lutter contre la radicalisation et l'extrémisme;
- c) La cybersécurité et les incidences économiques de l'utilisation de logiciels malveillants;
- d) Les programmes environnementaux de la jeunesse : édifier un monde durable;
- e) La promotion de la tolérance et la lutte contre la désinformation en ligne;
- f) La participation des jeunes à la vie politique.

### **Recommandations**

1. L'OSCE devrait élaborer un programme transversal pour la jeunesse et créer un organe consultatif de la jeunesse largement représentatif et habilité à désigner un représentant spécial de l'OSCE pour la jeunesse et la sécurité, qui bénéficierait de l'appui du Secrétariat et serait financé au moyen du budget unifié.
2. Une vaste coalition de parties prenantes, y compris les enseignants dans un cadre scolaire et non scolaire, les familles, les communautés et les jeunes en situation de risque, devrait prévenir et combattre l'extrémisme violent qui mène à la radicalisation et au terrorisme par une action commune en ligne (par exemple des plateformes de partage de l'information, des campagnes menées dans les médias sociaux et des ateliers de sensibilisation organisés dans des établissements d'enseignement secondaire au niveau local) qui irait à l'encontre de l'extrémisme en suscitant des sentiments positifs.
3. Face au manque de connaissances du grand public sur les problèmes liés à la cybersécurité, tels que les réseaux, la protection des données personnelles et les normes en constante évolution, les États devraient appuyer les mécanismes de programmation et d'autres moyens pédagogiques pour favoriser la connaissance des éléments de base de l'informatique et sensibiliser aux questions de sécurité sur Internet dès l'école primaire, en accordant une attention toute particulière aux filles et aux femmes.
4. Il faudrait déterminer les causes des cybermenaces, promouvoir l'inclusion sociale et l'intégration, aller à la rencontre de groupes de jeunes vulnérables, ouvrir

des possibilités et encourager davantage les jeunes à exploiter leur potentiel de manière constructive. Les États et les entités privées devraient organiser des marathons de programmation et des manifestations internationales avec de jeunes spécialistes.

5. Nous, les jeunes, avons besoin d'outils pour faire mieux connaître à la jeunesse le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Nous invitons les États participants à soutenir les initiatives menées par les jeunes qui ont de véritables effets en matière d'environnement et contribuent au renforcement de la sécurité. Nous encourageons également la création de plateformes et de réseaux permettant aux associations de jeunes et à d'autres parties prenantes de partager les connaissances, de renforcer les capacités et d'échanger les expériences et les idées nouvelles par la mise en place de dispositifs clairs favorisant la participation des jeunes à la réalisation, au suivi et à l'examen des objectifs de développement durable à tous les niveaux.

6. Afin de permettre aux jeunes de contribuer au passage à l'économie verte, nous prions les États participants, les partenaires pour la coopération et les structures exécutives de l'OSCE de soutenir les campagnes sur les avantages de l'économie verte lancées par les jeunes et les initiatives novatrices soucieuses de l'environnement qui peuvent s'inscrire dans la durée. Nous considérons que la contribution des jeunes aux activités de recherche-développement servira de base à un dialogue de qualité et permettra d'offrir plus de possibilités d'emploi durable grâce à la création d'emplois verts.

7. Nous encourageons les États participants et leurs systèmes éducatifs, de type classique ou non traditionnel, à promouvoir l'instruction civique et les valeurs démocratiques pour renforcer la capacité des jeunes d'aborder les médias et le monde numérique d'un œil critique.

8. Nous demandons aux médias et aux acteurs du numérique de prendre conscience de leur responsabilité sociale et de leur influence, ainsi que des obligations qui en découlent, et de faire une place plus importante aux informations concernant les jeunes, leur avis et leurs vues, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

9. Il faudrait aider les États participants de l'OSCE à favoriser la mise en place de mécanismes d'évaluation des effets de l'action de la jeunesse sur la législation nationale.

10. Des mécanismes structurels permettant aux jeunes femmes et aux jeunes hommes des États participants et des pays partenaires pour la coopération de participer aux activités de façon plus ouverte et plus poussée devraient être mis en place. Il pourrait s'agir d'un forum des jeunes que l'OSCE organiserait chaque année et de lieux d'échange régionaux pour la jeunesse qui permettraient de renforcer les capacités et de faciliter la compréhension mutuelle par le dialogue.

### **Suivi**

Nous, participants à la Conférence et au Forum de la jeunesse, demandons à l'OSCE d'examiner les recommandations ci-dessus qui expriment les points de vue de notre génération et d'assurer un suivi pour tenir compte de ces recommandations dans les activités de l'Organisation et les appliquer.

Nous demandons à l'Espagne, qui assume la présidence du Groupe des amis de la jeunesse et de la sécurité, de porter ces recommandations à l'attention des structures exécutives, des États participants et des partenaires pour la coopération de l'OSCE.